

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nouvelle-Aquitaine

Décision n° 18826 du 9 novembre 2018 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de réserve du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne

NOR : INTJ1828024S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 264 du 5 juillet 2018 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2018;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 6 novembre 2018,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de réserve du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne est arrêté ainsi qu'il suit:

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, l'adjudant-chef de réserve :

Ferrer Casimir NIGEND : 107 276

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve :

Lecomte Pascal NIGEND : 112 996

Ginez Dominique NIGEND : 112 982

Germain Frédéric NIGEND : 98 296

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve :

Coto Christelle NIGEND : 211 109

Châteauraynaud Jean-Michel NIGEND : 254 359

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Charbonnel Stéphane NIGEND : 254 332

Cassier Philippe NIGEND : 199 193

Tarrier Patrick, Jacques NIGEND : 258 084

Duchesne Agathe NIGEND : 254 973

Kaddour-Amraoui Radia NIGEND : 256 021

Dumur Mickaël NIGEND : 255 018

Beubelique Cyril NIGEND : 258 561

Goineaud Cédric NIGEND : 255 618

Desbordes Thibaut NIGEND : 254 834

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

Pour le grade de major de réserve: néant.

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve: néant.

Pour le grade d'adjudant de réserve: néant.

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve: néant.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 novembre 2018.

*Le général, commandant adjoint
de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,*

F. BONAVITA